



## **RAPPORT D'ACTIVITE**

**EXERCICE 2022**

***SAEE SUD***

***Enfance et petite enfance***

*6 Chemin de la Mouche 69230 ST GENIS LAVAL*

*04 78 56 87 38*

*Directeur de Territoire : Gilles GUIGNARD*

*Directrice : Evelyne MARQUANT*

*Cheffe de service : Patricia DUBUY /Madeleine OLLIER*

Association ACOLEA

14 rue de Montbrillant

69 003 Lyon

Directrice Générale : Anna SAURI-LOPEZ

# 1. Activité et personnel

## 1.1. Activité

En 2022, le SAEE SUD enregistre cette année un léger déficit de 21 journées qui s'explique par une sous activité au cours du premier trimestre 2022 (sous activité liée à de nombreuses fins de prise en charge au cours du dernier trimestre 2021.)

La plateforme petite enfance pilotée par le SAEE Sud enregistre un léger déficit de 77 journées (journées cumulées sur les 2 SAEE) qui s'explique également par une sous activité au cours du premier trimestre lié à une absence de dossier d'admissions.

Ce présent rapport fait donc état des accompagnements menées pour 18 places enfance et de 4 places petite enfance.

Nous noterons que le taux d'occupation pour 2022 est passé pour les SAEE à 100% ; hausse qui amène les services à procéder à suractivité pour réaliser ses journées. Pour autant, entre un nombre de dossiers en baisse les premiers mois, la succession de trois assistantes administratives et de deux cheffes de services, n'ont pas permis de travailler certains domaines. La continuité du service a été la priorité et l'équipe éducative très investie sur ce service reste stable et complète.

## SUIVI DE L'ACTIVITE 2022 035 SAAE SUD

CAPACITE D'ACCUEIL		
Nbr de places autorisées		18
Nbr jours d'ouvertures		365
TAUX D'OCCUPATION		Nbr de jours
Demandé	95%	6 242
Accordé	100%	6 570
PRIX DE JOURNEE MOYEN		
Accordé		41,27

Tarif autre	0
-------------	---

MOIS	Usagers présents fin de mois	TARIF AUTRE NB JOURS	EN JOURS									EN EUROS								
			REALISE			ACCORDE			ECARTS			REALISE				ACCORDE		ECARTS		
			2021	2022	CUMUL 2022	2022	CUMUL 2022	MENSUEL	CUMUL 2022	%	2021	PJ 2022	2022	CUMUL 2022	2022	CUMUL 2022	MENSUEL	CUMUL 2022	%	
Janvier	11		567	387	387	558	558	-171	-171	69%	26 417	41,44	16 037	16 037	23 031	23 031	-6 994	-6 994	70%	
Février	14		453	375	762	504	1 062	-129	-300	72%	21 105	41,44	15 540	31 577	20 802	43 833	-5 262	-12 256	72%	
Mars	18		510	474	1 236	558	1 620	-84	-384	76%	23 761	41,44	19 643	51 220	23 031	66 864	-3 388	-15 644	77%	
Avril	19		510	570	1 806	540	2 160	30	-354	84%	23 761	41,44	23 621	74 841	22 288	89 152	1 333	-14 311	84%	
Mai	18		527	564	2 370	558	2 718	6	-348	87%	20 511	41,44	23 372	98 213	23 031	112 182	341	-13 970	88%	
Juin	17		520	552	2 922	540	3 258	12	-336	90%	20 238	41,15	22 715	120 928	22 288	134 470	427	-13 543	90%	
Juillet	20		507	659	3 581	558	3 816	101	-235	94%	19 732	41,15	27 118	148 045	23 031	157 501	4 087	-9 456	94%	
Août	22		496	668	4 249	558	4 374	110	-125	97%	19 304	41,15	27 488	175 534	23 031	180 532	4 457	-4 998	97%	
Septembre	20		476	656	4 905	540	4 914	116	-9	100%	18 526	41,15	26 994	202 528	22 288	202 820	4 707	-292	100%	
Octobre	19		595	583	5 488	558	5 472	25	16	100%	23 157	41,15	23 990	226 519	23 031	225 851	960	668	100%	
Novembre	19		570	570	6 058	540	6 012	30	46	101%	22 184	41,15	23 456	249 974	22 288	248 139	1 168	1 835	101%	
Décembre	17		451	491	6 549	558	6 570	-67	-21	100%	17 553	41,15	20 205	270 179	23 031	271 169	-2 826	-991	100%	

A SAISIR en début d'année ou après réponses budgétaires

A SAISIR en début d'année ou après réponses budgétaires

Prérempli si ouverture 365 jours au prorata temporis

A SAISIR si répartition différente

## SUIVI DE L'ACTIVITE 2022 035 SAE SUD PETITE ENFANCE

CAPACITE D'ACCUEIL	
Nbr de places autorisées	2
Nbr jours d'ouvertures	365
TAUX D'OCCUPATION	
Demandé	95%
Accordé	100%
PRIX DE JOURNEE MOYEN	
Accordé	41,27

7 300

Tarif autre 0

MOIS	Usagers présents fin de mois	TARIF AUTRE NB JOURS	EN JOURS									EN EUROS								
			REALISE			ACCORDE			ECARTS			REALISE			ACCORDE			ECARTS		
			2021	2022	CUMUL 2022	2022	CUMUL 2022	MENSUEL	CUMUL 2022	%	2021	PJ 2022	2022	CUMUL 2022	2022	CUMUL 2022	MENSUEL	CUMUL 2022	%	
Janvier	0		93	39	39	62	62	-23	-23	63%	4 333	41,44	1 616	1 616	2 559	2 559	-943	-943	63%	
Février	0		84	0	39	56	118	-56	-79	33%	3 914	41,44	0	1 616	2 311	4 870	-2 311	-3 254	33%	
Mars	2		93	45	84	62	180	-17	-96	47%	4 333	41,44	1 865	3 481	2 559	7 429	-694	-3 948	47%	
Avril	2		90	60	144	60	240	0	-96	60%	4 193	41,44	2 486	5 967	2 476	9 906	10	-3 938	60%	
Mai	2		93	62	206	62	302	0	-96	68%	3 620	41,44	2 569	8 537	2 559	12 465	10	-3 928	68%	
Juin	3		90	63	269	60	362	3	-93	74%	3 503	41,15	2 592	11 129	2 476	14 941	116	-3 812	74%	
Juillet	2		124	68	337	62	424	6	-87	79%	4 826	41,15	2 798	13 927	2 559	17 500	239	-3 573	80%	
Août	2		124	62	399	62	486	0	-87	82%	4 826	41,15	2 551	16 479	2 559	20 059	-8	-3 581	82%	
Septembre	3		114	69	468	60	546	9	-78	86%	4 437	41,15	2 839	19 318	2 476	22 536	363	-3 218	86%	
Octobre	2		95	69	537	62	608	7	-71	88%	3 697	41,15	2 839	22 157	2 559	25 095	280	-2 937	88%	
Novembre	2		62	60	597	60	668	0	-71	89%	2 413	41,15	2 469	24 626	2 476	27 571	-7	-2 945	89%	
Décembre	2		62	62	659	62	730	0	-71	90%	2 413	41,15	2 551	27 178	2 559	30 130	-8	-2 952	90%	

301 299

A SAISIR en début d'année ou après réponses budgétaires

A SAISIR en début d'année ou après réponses budgétaires

Prérempli si ouverture 365 jours au prorata temporis

A SAISIR si répartition différente

## SUIVI DE L'ACTIVITE 2022

### 030 SAAE NORD PETITE ENFANCE

CAPACITE D'ACCUEIL		
Nbr de places autorisées		2
Nbr jours d'ouvertures		365
TAUX D'OCCUPATION		Nbr de jours
Demandé	95%	694
Accordé	100%	730
PRIX DE JOURNEE MOYEN		
Accordé		33,71

Tarif autre 0

MOIS	Usagers présents fin de mois	TARIF AUTRE NB JOURS	EN JOURS									EN EUROS								
			REALISE			ACCORDE			ECARTS			REALISE			ACCORDE			ECARTS		
			2021	2022	CUMUL 2022	2022	CUMUL 2022	MENSUEL	CUMUL 2022	%	2021	PJ 2022	2022	CUMUL 2022	2022	CUMUL 2022	MENSUEL	CUMUL 2022	%	
Janvier	1		93	56	56	62	62	-6	-6	90%	4 951	46,15	2 584	2 584	2 090	2 090	494	494	124%	
Février	1		61	28	84	56	118	-28	-34	71%	3 248	46,15	1 292	3 877	1 888	3 978	-596	-101	97%	
Mars	3		62	61	145	62	180	-1	-35	81%	3 301	46,15	2 815	6 692	2 090	6 068	725	624	110%	
Avril	2		60	60	205	60	240	0	-35	85%	3 194	46,15	2 769	9 461	2 023	8 091	746	1 370	117%	
Mai	1		62	50	255	62	302	-12	-47	84%	2 646	46,15	2 308	11 768	2 090	10 181	217	1 588	116%	
Juin	2		60	41	296	60	362	-19	-66	82%	2 561	24,93	1 022	12 790	2 023	12 203	-1 000	587	105%	
Juillet	1		62	37	333	62	424	-25	-91	79%	2 646	24,93	922	13 713	2 090	14 293	-1 168	-580	96%	
Août	2		62	46	379	62	486	-16	-107	78%	2 646	24,93	1 147	14 860	2 090	16 383	-943	-1 524	91%	
Septembre	3		60	69	448	60	546	9	-98	82%	2 561	24,93	1 720	16 580	2 023	18 406	-302	-1 826	90%	
Octobre	3		62	93	541	62	608	31	-67	89%	2 646	24,93	2 318	18 898	2 090	20 496	228	-1 598	92%	
Novembre	3		60	90	631	60	668	30	-37	94%	2 561	24,93	2 244	21 142	2 023	22 519	221	-1 377	94%	
Décembre	3		62	93	724	62	730	31	-6	99%	2 646	24,93	2 318	23 460	2 090	24 609	228	-1 148	95%	

A SAISIR en début d'année ou après réponses budgétaires

A SAISIR en début d'année ou après réponses budgétaires

Prérempli si ouverture 365 jours au prorata temporis

A SAISIR si répartition différente

## 1.2. Personnel

Effectifs au 31/12

	Effectifs autorisés	Postes vacances au 31/12	Nombre de CDD sur l'ensemble de l'année
DIRECTION	0,62 ETP	0	0
ADMINISTRATION	0,05 ETP	0	0
EDUCATIF	4,80 ETP	0	0
SOIN	0,35 ETP	0	1
ENTRETIEN/HEBERGEMENT	0,10 ETP	0	0
	<b>6,37ETP</b>	<b>0</b>	<b>1</b>

### Mouvement du personnel

Au cours du premier trimestre 2022, le SAEE sud est dirigé par un directeur de transition du 1 janvier et 31 mars 2022.

Dans le cadre des orientations stratégiques d'ACOLEA un découpage en Territoire est opéré le 1er avril pour les dispositifs de protection de l'enfance situés sur la Métropole de Lyon.

Le SAEE Sud , le Relais et la MECS Marie Dominique forment le pôle EST dirigé par Mme MARQUANT ; pôle rattaché au Territoire Métropole SUD EST dirigé par M GUIGNARD.

Mme DUBY, cheffe de service du SAEE Sud rejoindra l'équipe de direction à compter du 1<sup>er</sup> avril 2022.

La psychologue titulaire a repris ses fonctions fin août suite à un congé maternité et l'ensemble de l'équipe éducative reste stable. Cette stabilité a permis d'assurer la continuité du service malgré le changement de chef de service en avril.

Notre assistant administratif a quitté notre service en septembre pour prendre de nouvelles fonctions sur un autre territoire de l'association. Il sera remplacé par l'assistante administrative du foyer Le Relais dont le temps a été augmenté. Cette dernière ayant quitté ses fonctions en fin d'année, elle a été remplacée par une nouvelle assistante administrative.

### Analyse de la pratique

Les professionnels bénéficient de l'analyse de la pratique de manière rythmée sur toute l'année scolaire. A raison d'une 1h30 tous les mois, cette instance représente pour chaque membre de l'équipe un étayage important et nécessaire permettant l'efficace de nos accompagnements, qu'il s'agisse de travailler des stratégies d'interventions ou d'ajuster nos postures et notre « bonne distance » auprès des familles.

L'analyse de la pratique est actuellement toujours mutualisée avec l'équipe du SAEE Brignais pour la petite enfance.

## Formation Professionnelle

Chaque professionnel investi dans ses missions a pu bénéficier d'une formation spécifique :

FORMATIONS REALISEES EN 2021		
Formation collective * ou Formation individuelle **	INTITULE	Formation Interne / Externe
Formation collective	« Technique de médiation pour traiter les conflits » : 7h non Diplômant	IFATC Externe
Formation individuelle  Educatrice de jeune enfant	« Nutrition et supplémentation de la femme enceinte, allaitant et du jeune enfant » : 14h/ 2 jours Classe virtuelle non Diplômant	OREKA Externe
Formation individuelle  Educatrice de jeune enfant	« Accompagnement à domicile, posture professionnel et approche systémique » : 2 jours non Diplômant	Interne Notre Dame LYON OUEST Mr TARDITTI
Formation individuelle  Une auxiliaire puéricultrice  Un éducateur spécialisé	« Sensibilisation à l'approche systémique et la thérapie familiale systémique » : 5 jours non Diplômant	Actif Externe La Grande Motte.
Formation individuelle  un éducateur spécialisé	« Formation et déformation de la parole et de la pensée de l'enfant » : 1 jour non Diplômant	IFATC Externe
Formation individuelle  un éducateur spécialisé	« Aliénation parentale » : 1 jour non Diplômant	IFATC Externe
Formation individuelle  une éducatrice spécialisée	« Sensibilisation à la prostitution » : 2 jours non Diplômant	IFATC Externe

Une référente éducatrice spécialisée a fait trois formations de tutrice professionnelle, et anime des sessions MAPA. Cette professionnelle est désireuse d'être transmettrice ESOPPE.

Une éducatrice de jeune enfant accompagne les nouveaux salariés conformément à la charte d'intégration de l'association. Elle est aussi désireuse d'évoluer dans le tutorat.

## 2. Faits marquants et suivi de la démarche qualité

### 2.1 Faits marquants

Durant l'été, il a été organisé plusieurs temps distincts en direction des parents et des enfants ainsi que des temps avec les enfants sans les parents. Ces temps conviviaux ont permis aux familles d'être dans des échanges plus informels que lors de visites à domicile, permettant aussi aux professionnels d'avoir un regard sur les interactions entre et avec les enfants, en dehors du milieu familial.

#### La fête d'été

Cette année, nous avons enfin pu refaire une fête d'été au sein du SAEE Sud. Les dernières années « Covid » avaient empêché ce rassemblement.

Comme lors des dernières fêtes d'été, nous avons réalisé cette manifestation en lien avec le SAEE Brignais. Cette volonté de partage vient ancrer une détermination de travailler ensemble, dans des services similaires et de faire vivre à différentes familles des temps partagés.

Cette fête estivale a été une réussite car elle a rassemblé de nombreuses familles provenant du SAEE Sud ou/et du SAEE Brignais. Des parents ont participé activement au repas.

#### Arrêts de mesure

Sur la fin de l'année 2022, il a été décidé d'arrêter l'accompagnement de deux familles soit 4 mineurs suite à des conflits et de leur non adhésion au suivi proposé. Cette décision s'est prise en collaboration avec l'A.S.E et les Magistrats.

### 2.2 Actions éducatives collectives ou partenariats

Durant l'année 2022, nous avons organisé plusieurs temps distincts en direction des parents et des enfants ainsi que des temps avec les enfants sans leurs parents.

#### Avec les parents et les enfants

**Fête d'été** : le 29/06/2022 : beaucoup de familles ont participé et quelques-unes ont apporté des spécialités à partager avec les autres.

Ce temps convivial a été fait avec les familles de Brignais qui ont alors pu profiter du cadre du SAEE SUD. Il paraissait aussi intéressant de mêler les familles et de rassembler les professionnels des deux SAEE.

Ce temps a permis aux parents de se rencontrer, de participer aux activités proposées, de voir leurs enfants évoluer avec d'autres. Aussi, les familles prennent conscience qu'elles ne sont pas les seules à avoir besoin d'aide avec leurs enfants et ce, quel que soit la composition familiale.

Il permet également de revoir les anciennes familles qui n'ont plus notre accompagnement et qui sont également invitées.

En fonction des familles, certains parents peuvent rester plus en retrait et avoir plus de difficultés à entrer en lien avec les autres. Néanmoins, la présence des enfants facilite les rencontres et engage les conversations.

A travers les activités proposées, les professionnels peuvent évaluer de manière fine les capacités des enfants au niveau psychomoteur et le positionnement des parents face aux nouveaux apprentissages de leurs enfants, des sujets qui peuvent être repris et mis au travail en VAD.

Ces temps sont aussi une manière d'évaluer le lien parents/enfants et montrent aux parents ce qu'il est possible de faire avec leurs enfants.

. **Le 2/11/2022** : Temps de jeux au SAEE avec 3 familles.

. **Le 22/12/2022** : Temps de jeux au SAEE + crêpes : 2 familles.

Nous constatons cette année encore que ces temps d'expression collectifs sont très riches en échanges. Ils permettent des interactions entre les parents comme les enfants et permettent de faire du lien social entre les familles.

. **Le 26/10/2022** : Une sortie au parc de la tête d'or avec 2 familles.

## 2.3 Expression et participation des usagers

- Des questionnaires thématiques de satisfaction des usagers ainsi que le questionnaire en fin de prise en charge ont été mis en place. Démarche qui participe à une amélioration de la qualité du service. Le SAEE a une volonté à répondre au mieux aux besoins des familles et de promouvoir le « Pouvoir d'Agir ».
- Nous repensons à temps d'expression des usagers sur le service enfance.

### • Temps fort accompagnant l'expression individuelle des usagers

**Admission:** entrer en lien avec les familles et les enfants pour réaliser le **DIPEC** (document Individuel de Prise En Charge) permet aux parents de nous donner des éléments de leur vie au quotidien, leurs

habitudes, les horaires d'activité, de travail ... Les enfants sont présents et ont aussi leur mot à dire, chacun signe le DIPEC dès lors qu'il est en âge de pouvoir le faire.

**Temporalité des enfants** : nous avons pu remarquer notamment au niveau de la plateforme petite enfance, que le temps de la rencontre est différent et les modalités pour les faire parler ou constater des choses sont différentes par rapport aux enfants plus grands. En effet, un tout petit va avoir besoin de voir les éducateurs plusieurs fois en présence de ses parents avant d'avoir confiance et d'être naturel à leur égard. De même lorsque notre accompagnement prend fin, il faut plus de temps pour que l'enfant comprenne.

En outre, il faut aussi que l'enfant nous ait bien repérés afin de pouvoir le prendre en charge seul sans ses parents en dehors du domicile.

**PAP (Plan d'Action Partagé)** : Enfant/parents/SAEE- trilogie des perceptions : ce document met en avant les objectifs à travailler ensemble : il est d'abord réfléchi avec la famille et les enfants chez eux puis il est formalisé au service. Ici encore, chacun a la parole et a son mot à dire sur ce qu'il perçoit de bien et de difficile dans son quotidien. Le plus souvent, nous devons trouver un moyen de faire émerger des demandes de la part des parents et des enfants ; nous posons différents types de questions, où nous reformulons certaines questions.

Il est souvent difficile de faire participer un tout petit qui ne s'exprime que très peu. Ce sont plus des observations de la part des professionnels qui donnent une orientation sur l'expression du tout petit. Pour tenter de recueillir l'avis des usagers, notamment les plus petits, nous passons par des temps de jeu, des supports car l'enfant est susceptible de ne pas savoir encore parler et ne pouvoir nous raconter spontanément les choses.

**Axe d'amélioration** : Nous nous questionnons sur un outil à mettre en place peut-être plus ludique et surtout plus facile à utiliser avec les familles.

**Recueil des habitudes de vie de la famille** : une partie est faite lors de l'admission, une autre en famille où il peut être intéressant d'avoir 2 journées types : une journée semaine / une journée de weekend. Ce recueil permet aux parents et enfants de s'exprimer sur leurs rythmes et de définir ensemble les moments de la semaine les plus opportuns pour les visites à domicile.

**Temps différents d'observation dans le quotidien de la famille** : il est important d'avoir une vision globale de la famille, de ses habitudes et de son fonctionnement. Nous intervenons de manière à pouvoir observer chacun des membres de la famille sur des temps forts : le matin avant la crèche ou l'école, des temps de repas, des temps de repos, des temps de jeux.

**Visites à domicile** : ces instances permettent l'expression individuelle des usagers. Dès lors que nous sommes en famille, nous demandons leur avis, nous entendons leurs demandes et nous rapportons les échanges que nous avons eus et qui sont consignés dans les compte rendus de visites à domicile.

**Prendre des temps parents enfants / parents / enfants seuls** : lors de notre accompagnement, nous sommes amenés à avoir des temps privilégiés avec chacun. Il est cependant moins fréquent pour la plateforme d'avoir des temps seuls avec les enfants. Il faut prendre en compte où en est l'enfant dans

son développement et voir si cela est envisageable et quel en est l'objectif. Ces temps, seuls, permettent de recueillir des avis sans avoir l'influence d'un parent, d'un frère ou d'une sœur.

**Bilan du PAP trilogie des perceptions** : nous avons retravaillé ce support afin de le faire régulièrement en famille car celui-ci sert à la rédaction de notre rapport. Le fait de faire le bilan du PAP permet à la famille d'exprimer directement son avis sur les objectifs de la mesure et sur son ressenti en fin de mesure.

**Temps de « recadrage »** : les parents sont parfois vus sans les enfants au service en présence de la chef de service et des éducateurs référents. Nous pouvons alors reprendre la grille d'alerte et informer les parents de nos inquiétudes. Ce temps est pensé comme un temps de recadrage et/ou comme un temps d'échanges pour remobiliser la mesure de placement externalisé.

**Questionnaires de fin de mesure** : Celui des tout-petits a été retravaillé car nous constatons qu'il est difficile d'en interpréter les réponses. L'objectif est de le rendre plus clair en adaptant les smileys et en simplifiant les questions.

Pour les adultes et les enfants plus grands, il est distribué avant la fin de la mesure puis recueilli ou bien ce sont les parents qui se chargent de nous les renvoyer par courrier. Ces questionnaires individuels anonymes sont importants pour analyser et faire évoluer nos pratiques professionnelles.

**Lecture du rapport** : il est lu au service devant toute la famille. Chacun peut dire s'il est d'accord avec ce qui est noté et faire des remarques ; c'est ensuite rapporté en fin de rapport avant l'envoi à l'ASE. Les enfants aussi participent après avoir écouté leur partie. Pour les tous petits, ils sont souvent dans la salle de jeux mais ils entendent ce qui est dit et on peut constater que souvent ils font des aller-retour vers leurs parents, ils sont à l'écoute malgré tout.

## 2.4 Incidents et actions de prévention et gestion des risques

Les fiches d'incidents, depuis trois ans, sont traitées collectivement pour les SAEE de l'association. Des réunions trimestrielles sont organisées dans le cadre de la cellule de veille.

## 2.5 Démarche qualité

### Avancée de la démarche

- 🍷 L'accompagnement dans ses modalités et sa mise en œuvre tend à renforcer la participation des usagers en formalisation de manière plus soutenue des groupes d'expressions et de recourir aux enquêtes de satisfaction.
- 🍷 Un travail de réflexion croisée et d'harmonisation est en cours avec le SAEE Nord
- 🍷 Mise en route des questionnaires réajustés à destinations des familles et âges des enfants. A chaque fin de prise en charge, ils sont utilisés et seront réévalués en fin d'année 2022.
- 🍷 Dynamisée « la journée des familles » par des actions collectives

## 3. A Parcours des usagers : admissions, accompagnements et sorties

### SAEE ENFANCE

#### 3.1 ADMISSIONS

##### 3.1.1. Demandes d'admissions

DEMANDES D'ADMISSION	Année N	N-1	N-2	Evolution N/N-2
Admissions réalisées	20	13	20	0%
Admissions non réalisées	27	98	30	-10%
Dont refus du service	7	17	13	-46%
Admissions en cours de traitement	46	33	79	-42%
<b>TOTAL DEMANDES D'ADMISSION</b>	<b>93</b>	<b>144</b>	<b>129</b>	<b>-28%</b>

Le nombre de dossiers reçu cette année est en baisse, ils sont déposés sur le logiciel « ODESSA » Métropole. Depuis quelques années, cette instance régule et organise la distribution des dossiers. Cette plateforme, en lien avec les établissements, ne multiplie pas l'envoi des dossiers en doublon, évitant ainsi une perte de temps en présentation de dossiers. Néanmoins, il est encore constaté que nous recevons des dossiers d'admission directement au service.



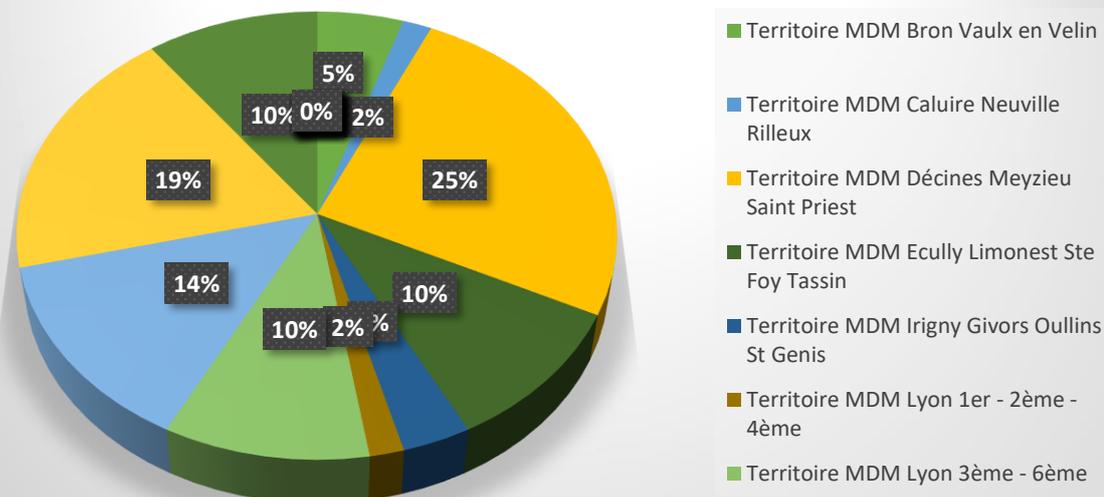
CARACTERISTIQUES DES DEMANDES D'ADMISSION	Année N	N-1	N-2
Moyenne d'âge des demandes	10,9	-	-
Pourcentage de filles dans les demandes	15%	-	-

<b>PROVENANCE DES DEMANDES D'ADMISSION AUTORITE FINANCEUR</b>	<b>Année N</b>	<b>% année N</b>	<b>N-1</b>	<b>N-2</b>
Métropole Lyon	59	97%	61	-
Département Rhône	0	3%	2	-
PJJ	0	0%	0	-
Autre Département	0	0%	0	-
<b>TOTAL</b>	<b>59</b>	<b>100%</b>	<b>63</b>	<b>0</b>

<b>PROVENANCE DES DEMANDES D'ADMISSION TERRITOIRE DEMANDEUR</b>	<b>Année N</b>	<b>% année N</b>	<b>N-1</b>	<b>N-2</b>
Territoire MDM Bron Vaulx en Velin	3	5%	-	-
Territoire MDM Caluire Neuville Rilleux	1	2%	-	-
Territoire MDM Décines Meyzieu Saint Priest	15	<b>25%</b>	-	-
Territoire MDM Ecully Limonest Ste Foy Tassin	6	10%	-	-
Territoire MDM Irigny Givors Oullins St Genis	2	3%	-	-
Territoire MDM Lyon 1er - 2ème - 4ème	1	4%	-	-
Territoire MDM Lyon 3ème - 6ème	6	10%	-	-
Territoire MDM Lyon 5ème - 9ème	8	<b>14%</b>	-	-
Territoire MDM Lyon 7ème - 8ème	11	<b>19%</b>	-	-
Territoire MDM St Fons Vénissieux	6	10%	-	-
Territoire MDM Villeurbanne	0	0%	-	-
Rhône T1 Beaujolais	0	0%	-	-
Rhône T2 Ouest Pierres Dorées	0	0%	-	-
Rhône T3 Mont et Coteau du Lyonnais	0	0%	-	-
Rhône T4 Sud - Est et Vallée du Rhône	0	0%	-	-
Territoire hors Métropole et Rhône	0	0%	-	-
PJJ STEMO Lyon Est : Villeurbanne-Vaulx en Velin-UEAT	0	0%	-	-
PJJ STEMO Lyon Nord : Croix rousse-Vaise-Villefranche	0	0%	-	-
PJJ STEMO Lyon Sud : La mulatière-Vénissieux	0	0%	-	-
PJJ STEMO Bourg En Bresse	0	0%	-	-
Métropole Méomie	0	0%	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>59</b>	<b>102%</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Nous notons au travers ce tableau que les territoires demandeurs ne sont pas en proximité du SAEE SUD ce qui implique une gestion de temps de trajet pour l'équipe, et maintenir au mieux une proximité avec les familles.

## Provenance des demandes d'admission en 2022



TYPE DE MESURES - DEMANDES D'ADMISSION	Année N	% année N	N-1	N-2
Placement judiciaire confié	57	97%	56	-
Placement administratif	2	3%	7	-
Placement direct par le juge	0	0%	-	-
Pupille de l'Etat (dont provisoire)	0	0%	-	-
Mesure pénale PJJ	0	0%	-	-
Accueil d'urgence	0	0%	-	-
Accueil de jour	0	0%	-	-
Autre mesure	0	0%	-	-
Aucune mesure	0	0%	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>59</b>	<b>100%</b>	<b>63</b>	<b>0</b>

La majorité des admissions sont judiciairisées, à l'exception de deux demandes en administratif.

<b>RESIDENCE AU MOMENT DE LA DEMANDE</b>	<b>Année N</b>	<b>% année N</b>	<b>N-1</b>	<b>N-2</b>
Chez les parents sans SAEE	38	60%	32	-
Chez les parents avec SAEE	0	0%	0	-
Chez la famille , des amis, un tiers digne de confiance judiciaire ou un tiers administratif	7	13%	7	-
Dans un logement personnel, hors logement accompagné	0	0%	0	-
Dans un logement accompagné (FJT, résidence sociale, ...)	0	0%	0	-
En centre d'hébergement (CHRS, CADA, hébergement d'urgence, ...)	0	0%	0	-
Hébergement de fortune ou à la rue	0	0%	0	-
En établissement de placement relevant du civil (MECS, foyer de l'enfance, ...)	9	17%	12	-
En établissement de placement relevant du pénal (CEF/CER, établissement de placement éducatif, ...)	0	0%	0	-
En établissement pénitentiaire	0	0%	0	-
Chez un assistant familial	2	4%	3	-
En établissement médico-social	0	0%	0	-
En établissement hospitalier	1	2%	0	-
En internat scolaire	0	0%	0	-
En hôtel	0	0%	0	-
Autre	0	0%	0	-
Inconnu	0	0%	0	-
Accueil d'urgence (IDEF ou autre département)	2	4%	1	-
<b>TOTAL</b>	<b>59</b>	<b>100%</b>	<b>55</b>	<b>0</b>

Les provenances des usagers restent conformes d'une année sur l'autre. Il est à notifier que dans certaines situations, le travail du SAEE démarre après plusieurs mois de retour au domicile et il est bien dommageable de ne pas pouvoir démarrer plus rapidement l'accompagnement afin de pouvoir soutenir la parentalité et sécuriser le retour. La file active reste conséquente pour une mise en œuvre répondant aux besoins.

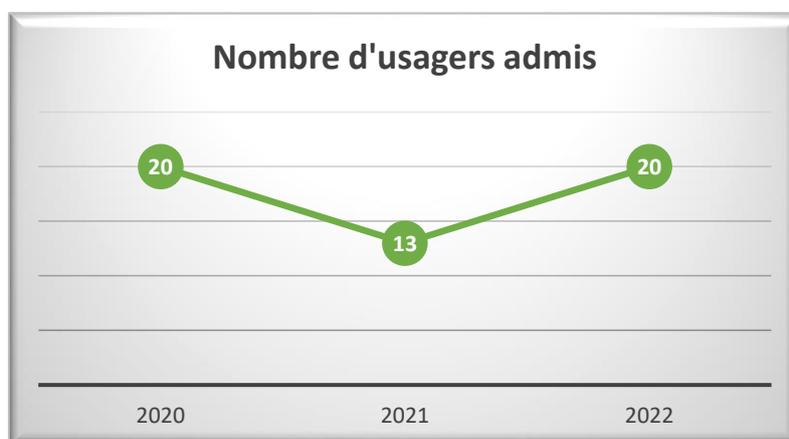
SITUATION SCOLAIRE AU MOMENT DE LA DEMANDE	Année N	% année N	N-1	N-2
Age pré-scolaire	0	0%	0	-
Maternelle - Primaire - Collège	50	84%	43	-
ULISS Maternelle - Primaire - Collège	1	2%	5	-
DITEP Maternelle - Primaire - Collège	1	2%	1	-
SEGPA Collège	2	4%	3	-
IME - IMPRO	1	2%	1	-
Lycée - Lycée prof	4	7%	3	-
Université	0	0%	0	-
Maison Familiale Rurale (MFR)	0	0%	1	-
Apprentissage	0	0%	0	-
Salarié	0	0%	0	-
Descolarisation	0	0%	6	-
Autres	0	0%	0	-
Cepaj	0	0%	0	-
En recherche d'emploi	0	0%	0	-
<b>TOTAL</b>	<b>59</b>	<b>100%</b>	<b>63</b>	<b>0</b>

### 3.1.2 Refus d'admission

MOTIFS DES REFUS D'ADMISSION	Année N	N-1	N-2	Evolution N/N-2
Pas de place	0	0	4	-100%
Non adhésion du jeune	0	2	0	-
Non adhésion de la famille	0	5	0	-
En limite d'âge à l'admission	1	5	0	-
Maintien d'une mixité de genre	0	0	0	-
Établissement ne pouvant pas répondre aux besoins du jeune	3	2	2	50%
Demande ne correspondant pas à l'autorisation de l'établissement	0	0	0	-
Autres	3	3	7	-57%
<b>TOTAL REFUS D'ADMISSION</b>	<b>7</b>	<b>17</b>	<b>13</b>	<b>-46%</b>

### 3.1.3 Caractéristiques des usagers admis dans l'année

AGE DES USAGERS ADMIS	Année N	N-1	N-2	Evolution N/N-2
Moins de 3 ans	0	0	0	-
3 - 6 ans	3	2	4	-25%
6 - 10 ans	7	5	7	0%
10 - 14 ans	4	4	5	-20%
14 - 16 ans	5	2	3	67%
16 - 18 ans	1	0	1	0%
18-21 ans	0	0	0	-
<b>TOTAL DES ADMISSIONS</b>	<b>20</b>	<b>13</b>	<b>20</b>	<b>0%</b>



CARACTERISTIQUES DES USAGERS ADMIS	Année N	N-1	N-2
Moyenne d'âge des admissions	10,4	9,5	10,2
Pourcentage de filles dans les admissions	35%	31%	25%

TYPE DE MESURES - USAGERS ADMIS	Année N	% année N	N-1	N-2
Placement judiciaire confié	20	100%	13	20
Placement administratif	0	0%	0	0
Placement direct par le juge	0	0%	0	0
Pupille de l'Etat (dont provisoire)	0	0%	0	0
Mesure pénale PJJ	0	0%	0	0
Accueil d'urgence	0	0%	0	0
Accueil de jour	0	0%	0	0
Autre mesure	0	0%	0	0
Aucune mesure	0	0%	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>20</b>	<b>100%</b>	<b>13</b>	<b>20</b>

PROVENANCE DES ADMISSIONS AUTORITE FINANCEUR	Année N	% année N	N-1	N-2
Métropole Lyon	20	100%	13	20
Département Rhône	0	0%	0	0
PJJ	0	0%	0	0
Autre Département	0	0%	0	0
<b>TOTAL</b>	20	100%	13	20

PROVENANCE DES ADMISSIONS TERRITOIRE DEMANDEUR	Année N	% année N	N-1	N-2
Territoire MDM Bron Vaulx en Velin	4	20%	1	-
Territoire MDM Caluire Neuville Rilleux	0	0%	0	-
Territoire MDM Décines Meyzieu Saint Priest	2	10%	3	-
Territoire MDM Ecully Limonest Ste Foy Tassin	4	20%	2	-
Territoire MDM Irigny Givors Oullins St Genis	2	10%	0	-
Territoire MDM Lyon 1er - 2ème - 4ème	1	5%	0	-
Territoire MDM Lyon 3ème - 6ème	0	0%	0	-
Territoire MDM Lyon 5ème - 9ème	4	20%	3	-
Territoire MDM Lyon 7ème - 8ème	3	15%	3	-
Territoire MDM St Fons Vénissieux	0	0%	1	-
Territoire MDM Villeurbanne	0	0%	0	-
Rhône T1 Beaujolais	0	0%	0	-
Rhône T2 Ouest Pierres Dorées	0	0%	0	-
Rhône T3 Mont et Coteau du Lyonnais	0	0%	0	-
Rhône T4 Sud - Est et Vallée du Rhône	0	0%	0	-
Territoire hors Métropole et Rhône	0	0%	0	-
PJJ STEMO Lyon Est : Villeurbanne-Vaulx en Velin-UEAT	0	0%	0	-
PJJ STEMO Lyon Nord : Croix rousse-Vaise-Villefranche	0	0%	0	-
PJJ STEMO Lyon Sud : La mulatière-Vénissieux	0	0%	0	-
PJJ STEMO Bourg En Bresse	0	0%	0	-
Métropole Méomie	0	0%	0	-
<b>TOTAL</b>	20	100%	13	0

<b>RESIDENCE AU MOMENT DE L'ADMISSION</b>	<b>Année N</b>	<b>% année N</b>	<b>N-1</b>	<b>N-2</b>
Chez les parents sans SAEE	9	45%	12	-
Chez les parents avec SAEE	0	0%	0	-
Chez la famille , des amis, un tiers digne de confiance judiciaire ou un tiers administratif	2	10%	0	-
Dans un logement personnel, hors logement accompagné	0	0%	0	-
Dans un logement accompagné (FJT, résidence sociale, ...)	0	0%	0	-
En centre d'hébergement (CHRS, CADA, hébergement d'urgence, ...)	0	0%	0	-
Hébergement de fortune ou à la rue	0	0%	0	-
En établissement de placement relevant du civil (MECS, foyer de l'enfance, ...)	6	30%	0	-
En établissement de placement relevant du pénal (CEF/CER, établissement de placement éducatif, ...)	0	0%	0	-
En établissement pénitentiaire	0	0%	0	-
Chez un assistant familial	2	10%	1	-
En établissement médico-social	0	0%	0	-
En établissement hospitalier	0	0%	0	-
En internat scolaire	0	0%	0	-
En hôtel	0	0%	0	-
Autre	0	0%	0	-
Inconnu	0	0%	0	-
Accueil d'urgence (IDEF ou autre département)	1	5%	0	-
<b>TOTAL</b>	<b>20</b>	<b>100%</b>	<b>13</b>	<b>0</b>

<b>SITUATION SCOLAIRE A L'ADMISSION</b>	<b>Année N</b>	<b>% année N</b>	<b>N-1</b>	<b>N-2</b>
Age pré-scolaire	0	0%	0	0
Maternelle - Primaire - Collège	16	80%	9	17
ULISS Maternelle - Primaire - Collège	0	0%	0	1
DITEP Maternelle - Primaire - Collège	0	0%	0	0
SEGPA Collège	2	10%	3	0
IME - IMPRO	1	5%	1	0
Lycée - Lycée prof	0	0%	0	2
Université	0	0%	0	0
Maison Familiale Rurale (MFR)	0	0%	0	0
Apprentissage	0	0%	0	0
Salarié	0	0%	0	0
Descolarisation	1	5%	0	0
Autres	0	0%	0	0
Cepaj	0	0%	0	0
En recherche d'emploi	0	0%	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>20</b>	<b>100%</b>	<b>13</b>	<b>20</b>

## 3.2 USAGERS ACCOMPAGNES

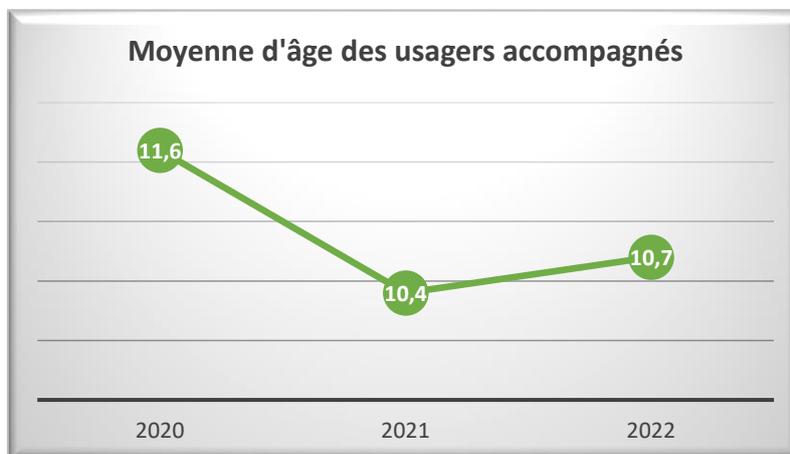
### 3.2.1. Accompagnement - indicateurs de population

AGE DES USAGERS ACCOMPAGNES	Année N	N-1	N-2	Evolution N/N-2
Moins de 3 ans	0	0	-	-
3 - 6 ans	5	3	-	-
6 - 10 ans	13	14	-	-
10 - 14 ans	5	8	-	-
14 - 16 ans	8	5	-	-
16 - 18 ans	4	1	-	-
Plus de 18 ans	0	1	-	-

Nombre d'usagers accompagnés en 2022

**35**

CARACTERISTIQUES DES USAGERS ACCOMPAGNES	Année N	N-1	N-2
Moyenne d'âge des usagers accompagnés au 31/12 ou à la sortie	10,7	10,4	11,6
Durée moyenne d'accompagnement au 31/12 ou à la sortie (en années)	0,7	0,8	0,68
Pourcentage de filles dans les accompagnements	31%	28%	26%

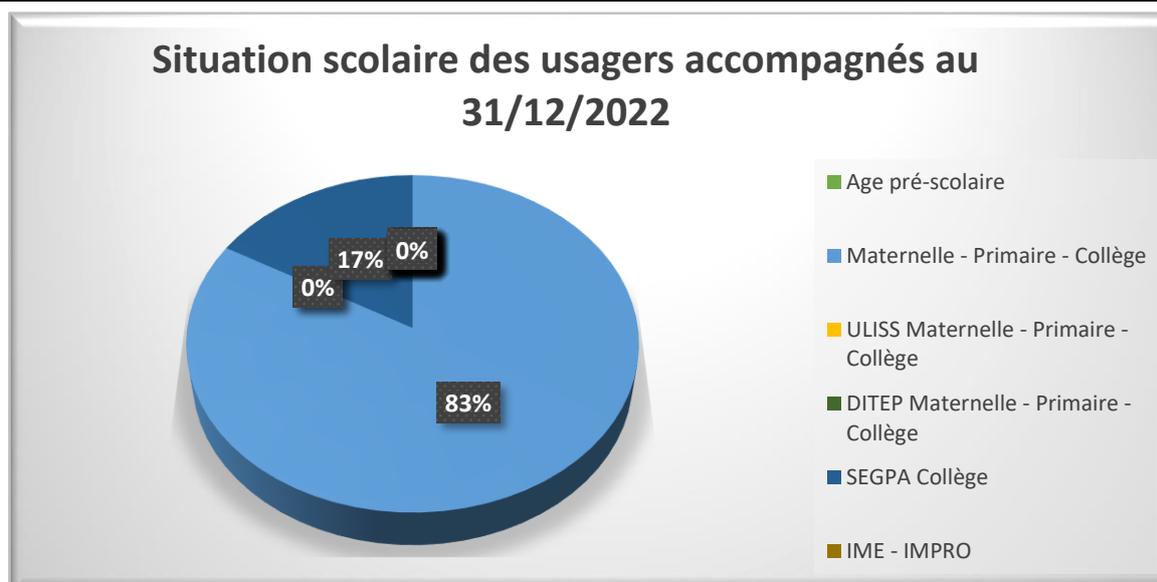


<b>TYPE DE MESURES - USAGERS ACCOMPAGNES</b>	<b>Année N</b>	<b>% année N</b>	<b>N-1</b>	<b>N-2</b>
Placement judiciaire confié	33	100%	33	35
Placement administratif	2	0%	2	2
Placement direct par le juge	0	0%	0	0
Pupille de l'Etat (dont provisoire)	0	0%	0	0
Mesure pénale PJJ	0	0%	0	0
Accueil d'urgence	0	0%	0	0
Accueil de jour	0	0%	0	0
Autre mesure	0	0%	0	0
Aucune mesure	0	0%	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>35</b>	<b>100%</b>	<b>35</b>	<b>37</b>

<b>PROVENANCE DES USAGERS ACCOMPAGNES TERRITOIRE DEMANDEUR</b>	<b>Année N</b>	<b>% année N</b>	<b>N-1</b>	<b>N-2</b>
Territoire MDM Bron Vaulx en Velin	5	16%	3	-
Territoire MDM Caluire Neuville Rilleux	0	0%	0	-
Territoire MDM Décines Meyzieu Saint Priest	3	9%	3	-
Territoire MDM Ecully Limonest Ste Foy Tassin	5	19%	3	-
Territoire MDM Irigny Givors Oullins St Genis	6	6%	14	-
Territoire MDM Lyon 1er - 2ème - 4ème	1	3%	0	-
Territoire MDM Lyon 3ème - 6ème	0	0%	0	-
Territoire MDM Lyon 5ème - 9ème	7	22%	3	-
Territoire MDM Lyon 7ème - 8ème	6	19%	4	-
Territoire MDM St Fons Vénissieux	1	3%	1	-
Territoire MDM Villeurbanne	1	3%	1	-
Rhône T1 Beaujolais	0	0%	0	-
Rhône T2 Ouest Pierres Dorées	0	0%	0	-
Rhône T3 Mont et Coteau du Lyonnais	0	0%	0	-
Rhône T4 Sud - Est et Vallée du Rhône	0	0%	0	-
Territoire hors Métropole et Rhône	0	0%	0	-
PJJ STEMO Lyon Est : Villeurbanne-Vaulx en Velin-UEAT	0	0%	0	-
PJJ STEMO Lyon Nord : Croix rousse-Vaise-Villefranche	0	0%	0	-
PJJ STEMO Lyon Sud : La mulatière-Vénissieux	0	0%	0	-
PJJ STEMO Bourg En Bresse	0	0%	0	-
Métropole Méomie	0	0%	0	-
<b>TOTAL</b>	<b>35</b>	<b>100%</b>	<b>32</b>	<b>0</b>

PROVENANCE DES USAGERS ACCOMPAGNES AUTORITE FINANCEUR	Année N	% année N	N-1	N-2
Métropole Lyon	35	100%	35	37
Département Rhône	0	0%	0	0
PJJ	0	0%	0	0
Autre Département	0	0%	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>35</b>		<b>35</b>	<b>37</b>

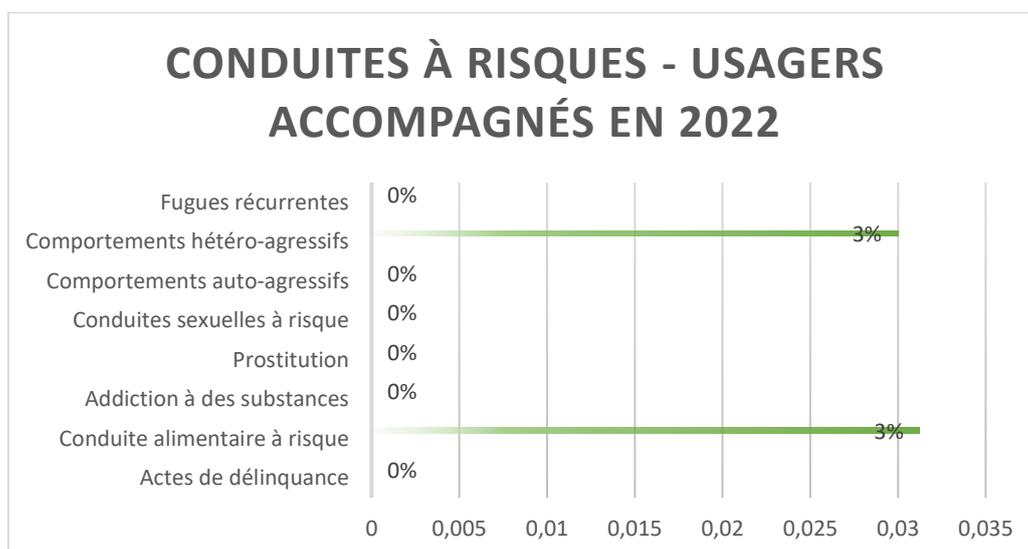
SITUATION SCOLAIRE AU 31/12	Année N	% année N	N-1	N-2
Age pré-scolaire	0	0%	0	0
Maternelle - Primaire - Collège	13	83%	26	26
ULISS Maternelle - Primaire - Collège	0	0%	1	1
DITEP Maternelle - Primaire - Collège	0	0%	0	0
SEGPA Collège	4	17%	2	2
IME - IMPRO	0	0%	0	1
Lycée - Lycée prof	0	0%	5	6
Université	0	0%	0	0
Maison Familiale Rurale (MFR)	0	0%	0	0
Apprentissage	0	0%	0	0
Salarié	0	0%	0	0
Descolarisation	0	0%	1	2
Autres	0	0%	0	0
Cepaj	0	0%	0	0
En recherche d'emploi	0	0%	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>17</b>		<b>35</b>	<b>38</b>



### 3.2.2. Accompagnement - indicateurs des besoins

BESOINS - Scolarité	Année N	% année N	N-1	N-2
Nombre d'utilisateurs bénéficiant d'un AVS	7	22%	7	9
Nombre d'utilisateurs suivis en commissions éducatives	9	19%	6	7
Nombre d'utilisateurs exclus au moins une fois dans l'année	3	3%	1	2
Nombre de jours d'exclusion cumulés	28		-	-
Nombre d'utilisateurs concernés par des absences ou retards scolaires répétés	4	16%	10	10

BESOINS - Conduites à risque	Année N	% année N	N-1	N-2
Nombre d'utilisateurs ayant commis des actes délinquants dans l'année	0	0%	1	2
Nombre d'utilisateurs concernés par des conduites alimentaires à risque	2	3%	1	0
Nombre d'utilisateurs concernés par des addictions à des substances psychoactives	0	0%	1	1
Nombre d'utilisateurs concernés par une suspicion de prostitution	0	0%	0	3
Nombre d'utilisateurs concernés par une sexualisation précoce ou des conduites sexuelles à risque	0	0%	1	4
Nombre d'utilisateurs concernés par des comportements auto-agressifs	0	0%	0	1
Nombre d'utilisateurs concernés par des comportements hétéro-agressifs	1	3%	3	5
Nombre d'utilisateurs concernés par des fugues récurrentes	0	0%	0	3



📌 Une ressource supplémentaire du SAEE

### Fonctions institutionnelles :

La psychologue participe à la réunion pluridisciplinaire hebdomadaire de 3h30 par semaine. Elle intervient aussi sur plusieurs étapes de l'accompagnement des familles : **Un rendez-vous d'anamnèse** sous forme d'entretien familial dans le mois suivant l'admission et un temps de travail autour du **Plan d'Action Partagé (PAP)** prévu avec les éducateurs référents et les familles pour échanger sur les actions que chacun souhaite mettre en œuvre pour répondre aux objectifs repérés par les enfants, les familles, le service ou encore le juge. La psychologue peut aussi intervenir lors des **Bilans**, lorsqu'une nécessité de contenance a été jugée nécessaire, mais sa présence n'est pas automatique à part sur les situations de la petite enfance.

### Fonctions cliniques :

**Entretiens avec la Psychologue :** Ces chiffres correspondent à la période de septembre 2022 à décembre 2022 au retour de la psychologue titulaire après son congé maternité.

Entretiens avec les deux parents ou le parent référent seul : **3**  
Entretiens avec la famille : **5**  
Entretien avec un enfant ou un adolescent : **0**  
Entretiens téléphoniques avec un parent : **0**  
Temps de travail Psycho + éducateur+ parents : **2**  
Participations temps collectifs : **1**

La psychologue intervient de différentes manières. Elle peut recevoir en **entretien individuel** les jeunes, les parents ou en **entretien groupal** les familles, les enfants, les couples et être accompagnée ou non des travailleurs sociaux. Elle peut aussi organiser ou participer à **des temps collectifs** avec les éducateurs au service. Ceci est décidé en équipe en fonction des besoins et problématiques repérés. La demande peut émaner du jeune, du parent mais aussi de l'équipe éducative. Il s'agit d'accompagner un jeune ou un parent vers le soin, d'apporter un soutien psychologique ponctuel à un jeune ou un parent en souffrance, d'aider à la communication entre les différents intervenants ou les membres d'une famille (entretiens familiaux ou systémiques) ou tout simplement d'apporter au psychologue une compréhension plus fine du fonctionnement du jeune et de sa famille, compréhension qui, de fait, guide ses interventions lors des réunions pluridisciplinaires et aide à la mise en œuvre de la mesure de protection.

Les entretiens peuvent avoir lieu au service du SAEE Sud ou **au domicile de la famille**.

### Interventions en visites à domicile (VAD) et intérêts de cette pratique :

Plateforme petite enfance : **15 VAD** sur septembre – décembre 2022

Service enfance SAEE Sud : **0 VAD** sur l'année 2022

- **Sur la plateforme petite enfance**, la psychologue intervient au domicile des parents, en présence de l'enfant, une fois par mois. L'objectif, au-delà de pouvoir répondre aux éventuelles demandes de la famille, est d'amener un regard tiers dans la situation de l'enfant pour une compréhension plus fine de son fonctionnement et de celui de sa famille.
- **Sur le service enfance**, il peut arriver à la psychologue de se déplacer au domicile. L'utilité de cette démarche est pensée en équipe, elle n'est pas automatique et n'a pas eu lieu cette année 2022. L'absence de VAD est due, entre autre, au congé maternité et aux changements de cadres successifs sur l'année 2022 qui ont parfois empêché la réflexion d'équipe et la dynamique de l'année précédente.

<b>BESOINS - Droits de visite et d'hébergement</b>	<b>Année N</b>	<b>% année N</b>	<b>N-1</b>	<b>N-2</b>
Usagers accompagnés sans hébergement ou uniquement en cas d'urgence	35	100%	35	37
Usagers accompagnés en séquentiel (dort hors établissement 1 ou plusieurs jours/semaine)	0	0%	0	0
Usagers hébergés hors établissement tous les weekends	0	0%	0	0
Usagers hébergés hors établissement 1 à 3 fois / mois	0	0%	0	0
Usagers hébergés hors établissement uniquement en vacances	0	0%	0	0
Usagers sans droits d'hébergement familiaux, y compris vacances scolaires	0	0%	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>35</b>	<b>100%</b>	<b>35</b>	<b>37</b>

<b>BESOINS - Visites médiatisées et accompagnées</b>	<b>Année N</b>	<b>% année N</b>	<b>N-1</b>	<b>N-2</b>
Nombre d'usagers concernés	12		7	5
<i>Dont visites assurées partiellement par l'établissement</i>	0	0%	-	-
<i>Dont visites assurées totalement par l'établissement</i>	0	0%	-	-

Nous constatons une forte augmentation de visites médiatisées auprès de l'un des parents au cours de l'année.

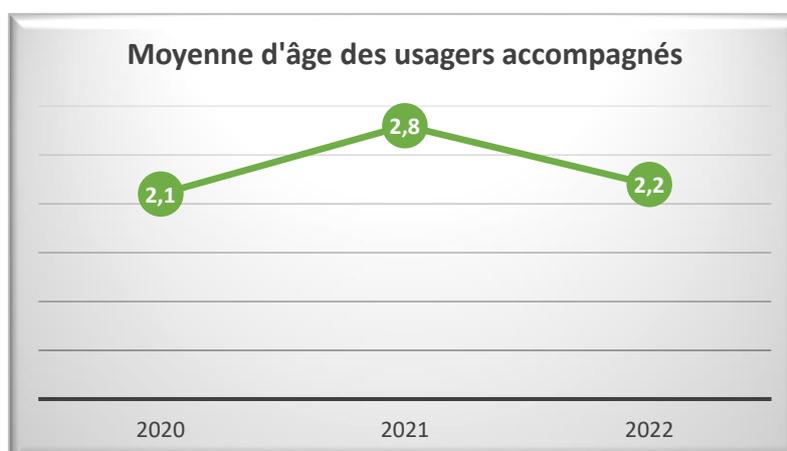
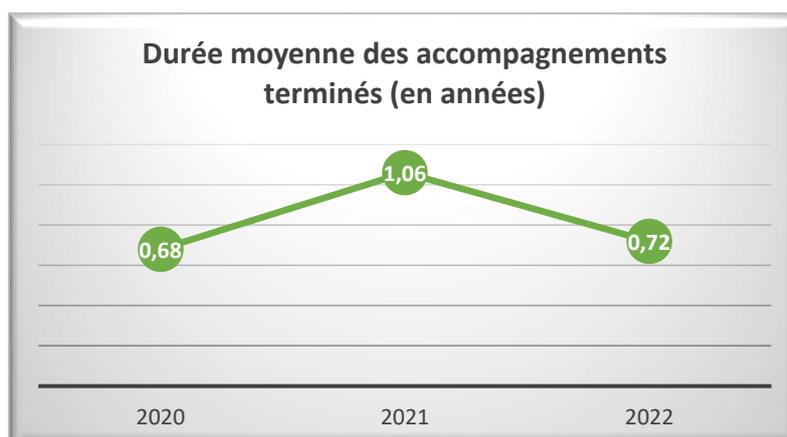
<b>EVALUATION ANNUELLE DES PROJETS PERSONNALISES (hors admissions de fin d'année)</b>	<b>Année N</b>	<b>N-1</b>	<b>N-2</b>
Peu ou pas de critères de réussite du PP satisfaits	9	2	3
Quelques critères minoritaires satisfaits	10	5	12
Critères globalement satisfaits	5	5	9
Ensemble des critères de réussite du PP satisfaits	11	7	7
Pas d'objectifs et de critères de réussite suffisamment identifiés dans le PP	0	2	1
<b>TOTAL</b>	<b>35</b>	<b>21</b>	<b>32</b>

### 3.3 USAGERS SORTIS

#### 3.3.1. Durée de l'accompagnement et âge à la sortie

CARACTERISTIQUES DES USAGERS SORTIS	Année N	N-1	N-2
Nombre d'usagers sortis dans l'année	15	18	16

DUREE DES PRISES EN CHARGE A LA SORTIE	Année N	% année N	N-1	N-2
Moins de 3 mois	1	8%	0	0
4 à 12 mois	9	76%	7	8
1 à 3 ans	2	16%	11	8
Plus de 3 ans	0	0%	0	0
Durée moyenne d'accompagnement à la sortie en années	0,72		1,06	0,68

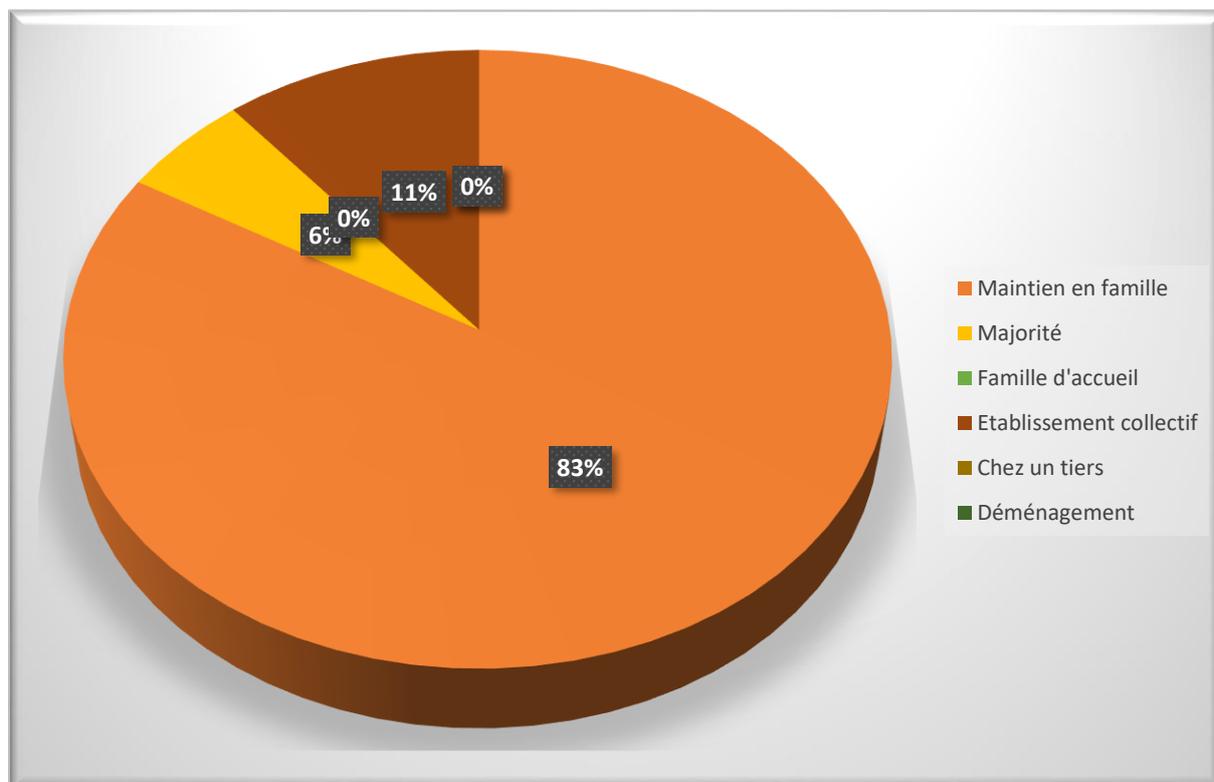


### 3.3.2. Motif de sortie

MOTIF DE SORTIE	Année N	% année N	N-1	N-2
Fin de mesure et restitution ou maintien en famille	13	83%	15	13
Fin de mesure - Majorité	0	6%	1	1
Poursuite de la mesure : orientation en famille d'accueil	0	0%	0	0
Poursuite de la mesure : exclusion ou orientation en autre établissement (collectif)	2	11%	0	0
Accueil chez un tiers ou adoption	0	0%	0	0
Déménagement et autres	0	0%	2	2
<b>TOTAL</b>	<b>15</b>	<b>100%</b>	<b>18</b>	<b>16</b>

### 3.3.2. Orientation à la sortie

HEBERGEMENT A LA SORTIE	Année N	% année N	N-1	N-2
Chez les parents sans SAEE	13	83%	16	14
Chez les parents avec SAEE	0	0%	0	0
Chez la famille, des amis, un tiers digne de confiance judiciaire ou un tiers administratif	0	0%	0	0
Dans un logement personnel, hors logement accompagné	0	0%	0	0
Dans un logement accompagné (FJT, résidence sociale, ...)	0	0%	0	0
En centre d'hébergement (CHRS, CADA, hébergement d'urgence, ...)	0	0%	0	0
Hébergement de fortune ou à la rue (baraque, squat, caravane, péniche, etc.)	0	0%	0	0
En établissement de placement relevant du civil (MECS, foyer de l'enfance, ...)	2	17%	0	2
En établissement de placement relevant du pénal (CEF/CER, établissement de placement éducatif, ...)	0	0%	0	0
En établissement pénitentiaire	0	0%	0	0
Chez un assistant familial	0	0%	0	2
En établissement médico-social (y compris handicap)	0	0%	0	0
En établissement hospitalier	0	0%	0	0
En internat scolaire	0	0%	0	0
En hôtel	0	0%	0	0
Autre	0	0%	0	0
Inconnu	0	0%	2	1
Accueil d'urgence (IDEF ou autre département)	0	0%	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>15</b>	<b>100%</b>	<b>18</b>	<b>19</b>



SITUATION SCOLAIRE A LA SORTIE	Année N	% année N	N-1	N-2
Age pré-scolaire	0	0%	0	0
Maternelle - Primaire - Collège	13	83%	12	8
ULISS Maternelle - Primaire - Collège	1	8%	1	0
DITEP Maternelle - Primaire - Collège	0	0%	0	1
SEGPA Collège	0	0%	2	2
IME - IMPRO	0	0%	0	0
Lycée - Lycée prof	0	0%	1	2
Université	0	0%	0	0
Maison Familiale Rurale (MFR)	0	0%	0	0
Apprentissage	0	0%	0	1
Salarié	0	0%	0	0
Descolarisation	0	0%	1	2
Autres	1	8%	1	0
Cepaj	0	0%	0	0
En recherche d'emploi	0	0%	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>15</b>	<b>100%</b>	<b>18</b>	<b>16</b>

## 3.B Parcours des usagers : admissions, accompagnements et sorties

### **SAEE PLATEFORME PETITE ENFANCE**

#### **🍷 Collaboration avec SAEE NORD et SAEE SUD**

La Plateforme petite enfance intervient sur l'ensemble du territoire de la Métropole, avec des situations sur le Nord comme sur le Sud du territoire.

Sur l'année 2022, la Plateforme a collaboré avec l'équipe enfance du SAEE SUD sur 3 situations de fratries, comprenant à minima un enfant de moins de 3 ans et un enfant de 5 ans ou plus. Les professionnels de la Plateforme petite enfance étant intégrés au fonctionnement de l'équipe du SAEE SUD, au sein des mêmes locaux, cela facilite le travail de collaboration.

Concernant le SAEE NORD, aucune situation n'a été suivie en commun. Pour autant, les changements de chef de service, sur chacun des SAEE, n'ont pas permis une réelle prise en compte des enjeux et spécificités de la Plateforme petite enfance, pour mettre en œuvre une réflexion d'un travail commun. Cela sera au travail en 2023.

Par rapport au projet initial de Plateforme Petite enfance mobile, pouvant intervenir avec le SAEE SUD et le SAEE NORD, on constate aujourd'hui que la plateforme fonctionne uniquement avec l'équipe du SAEE SUD à laquelle elle est intégrée.

#### **🍷 Partenariat Pouponnière de l'IDEF**

Sur l'ensemble des situations suivies par la petite enfance, la majorité sont des accompagnements de sortie de la Pouponnière de l'IDEF. Nous avons pu réaliser un travail de partenariat avec l'IDEF, grâce à des doubles prises en charge afin de préparer un retour progressif de l'enfant au domicile, dans une temporalité adaptée en fonction de la situation.

#### **🍷 Place et rôles des professionnels**

Sur l'année 2022, le profil des situations accompagnées, ne nécessitant pas toujours d'accompagnement sur le maternage et les soins du quotidien nous a amené à re-questionner les rôles de chacun sur la Plateforme petite enfance, notamment la place de l'Auxiliaire de Puériculture dans ce type de situation.

Il en ressort que les besoins des familles étaient plus en terme de soutien autour de l'histoire de l'enfant, du vécu de la famille, de la place du parent et un soutien psychologique.

#### **🍷 Nombre de situations**

On constate un nombre croissant de demandes pour la plateforme petite enfance. Alors qu'auparavant, les demandes étaient anticipées par les travailleurs sociaux en amont des audiences, afin de s'assurer

des délais de prise en charge. Aujourd'hui, des mesures sont ordonnées par les magistrats et nous avons des dossiers en attente pour des mesures de placement externalisé pour des enfants de moins de 3 ans.

### 3.1 ADMISSIONS

Les maisons de la Métropole n'ont pas la spontanéité d'interpeller la plateforme dans le cadre d'un process de continuité d'accompagnement. Un gros partenariat se construit avec la pouponnière-IDEF afin de permettre un tuilage entre les partenaires et l'arrivée progressive en famille avec un retour au domicile.

- 👉 Une temporalité plus prégnante pour les plus petits dès l'admission pour la plateforme petite enfance. En effet, la durée et les modalités pour faire parler ou constater des choses sont différentes par rapport aux enfants plus grands. Un tout petit va avoir besoin de voir les éducateurs plusieurs fois en présence de ses parents avant d'avoir confiance et d'être naturel à leur égard. De même lorsque notre accompagnement prend fin, il faut plus de temps pour que l'enfant comprenne. En outre, il faut aussi que l'enfant nous ait bien repérés afin de pouvoir le prendre en charge, seul, à l'extérieur du milieu familial, avec l'adhésion de ses parents en dehors du domicile.

Une hausse des admissions est relevée.

#### 3.1.1 Demandes d'admissions

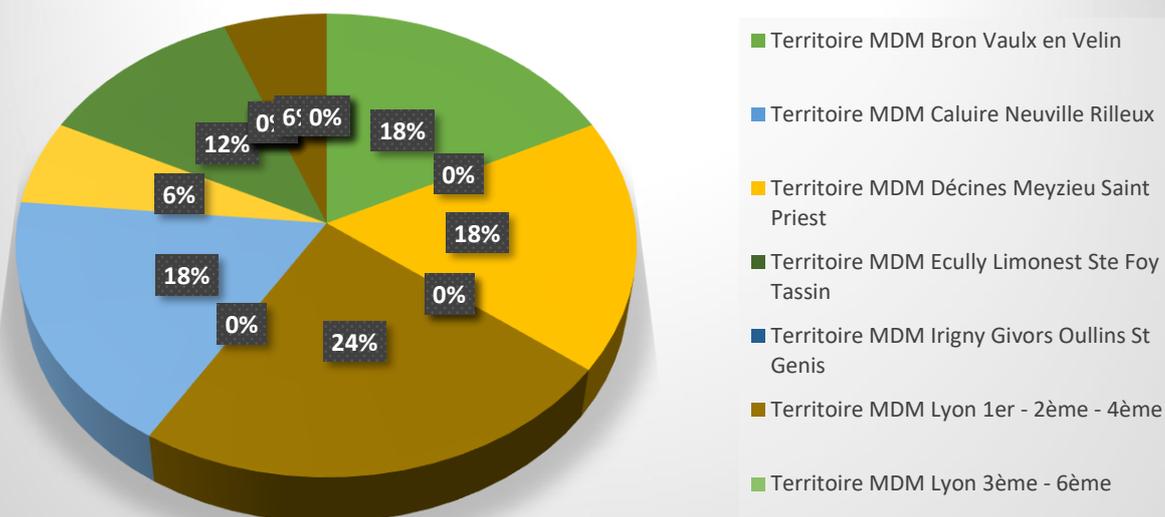
DEMANDES D'ADMISSION	Année N	N-1	N-2	Evolution N/N-2
Admissions réalisées	5	3	6	-
Admissions non réalisées	7	8	8	-
Dont refus du service	3	2	3	-
Admissions en cours de traitement	3	1	5	-
<b>TOTAL DEMANDES D'ADMISSION</b>	<b>18</b>	<b>12</b>	<b>22</b>	<b>-</b>

CARACTERISTIQUES DES DEMANDES D'ADMISSION	Année N	N-1	N-2
Moyenne d'âge des demandes	1,6	2,3	-
Pourcentage de filles dans les demandes	60%	33%	-

PROVENANCE DES DEMANDES D'ADMISSION AUTORITE FINANCEUR	Année N	% année N	N-1	N-2
Métropole Lyon	17	100%	7	-
Département Rhône	1	0%	-	-
PJJ	0	0%	-	-
Autre Département	0	0%	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>18</b>	<b>100%</b>	<b>7</b>	<b>0</b>

<b>PROVENANCE DES DEMANDES D'ADMISSION TERRITOIRE DEMANDEUR</b>	<b>Année N</b>	<b>% année N</b>	<b>N-1</b>	<b>N-2</b>
Territoire MDM Bron Vaulx en Velin	3	18%	-	-
Territoire MDM Caluire Neuville Rilleux	0	0%	-	-
Territoire MDM Décines Meyzieu Saint Priest	3	18%	-	-
Territoire MDM Ecully Limonest Ste Foy Tassin	0	0%	-	-
Territoire MDM Irigny Givors Oullins St Genis	0	0%	-	-
Territoire MDM Lyon 1er - 2ème - 4ème	5	24%	-	-
Territoire MDM Lyon 3ème - 6ème	0	14%	-	-
Territoire MDM Lyon 5ème - 9ème	3	18%	-	-
Territoire MDM Lyon 7ème - 8ème	1	6%	-	-
Territoire MDM St Fons Vénissieux	2	12%	-	-
Territoire MDM Villeurbanne	0	0%	-	-
Rhône T1 Beaujolais	0	0%	-	-
Rhône T2 Ouest Pierres Dorées	0	0%	-	-
Rhône T3 Mont et Coteau du Lyonnais	0	0%	-	-
Rhône T4 Sud - Est et Vallée du Rhône	0	0%	-	-
Territoire hors Métropole et Rhône	0	0%	-	-
PJJ STEMO Lyon Est : Villeurbanne-Vaulx en Velin-UEAT	0	0%	-	-
PJJ STEMO Lyon Nord : Croix rousse-Vaise-Villefranche	1	6%	-	-
PJJ STEMO Lyon Sud : La mulatière-Vénissieux	0	0%	-	-
PJJ STEMO Bourg En Bresse	0	0%	-	-
Métropole Méomie	0	0%	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>18</b>		<b>0</b>	<b>0</b>

## Provenance des demandes d'admission en 2021



TYPE DE MESURES - DEMANDES D'ADMISSION	Année N	% année N	N-1	N-2
Placement judiciaire confié	18	100%	7	-
Placement administratif	0	0%	0	-
Placement direct par le juge	0	0%	0	-
Pupille de l'Etat (dont provisoire)	0	0%	0	-
Mesure pénale PJJ	0	0%	0	-
Accueil d'urgence	0	0%	0	-
Accueil de jour	0	0%	0	-
Autre mesure	0	0%	0	-
Aucune mesure	0	0%	0	-
<b>TOTAL</b>	<b>18</b>	<b>100%</b>	<b>7</b>	<b>0</b>

RESIDENCE AU MOMENT DE LA DEMANDE	Année N	% année N	N-1	N-2
Chez les parents sans SAEE	11	64%	4	-
Chez les parents avec SAEE	0	0%	0	-
Chez la famille , des amis, un tiers digne de confiance judiciaire ou un tiers administratif	0	0%	0	-
Dans un logement personnel, hors logement accompagné	0	0%	0	-
Dans un logement accompagné (FJT, résidence sociale, ...)	0	0%	0	-
En centre d'hébergement (CHRS, CADA, hébergement d'urgence, ...)	0	0%	0	-
Hébergement de fortune ou à la rue	0	0%	0	-
En établissement de placement relevant du civil (MECS, foyer de l'enfance, ...)	0	0%	0	-
En établissement de placement relevant du pénal (CEF/CER, établissement de placement éducatif, ...)	0	0%	0	-
<i>En établissement pénitentiaire</i>	0	0%	0	-
<i>Chez un assistant familial</i>	1	7%	1	-
En établissement médico-social	0	0%	0	-
En établissement hospitalier	0	0%	0	-
En internat scolaire	0	0%	0	-
En hôtel	0	0%	0	-
Autre	0	0%	0	-
Inconnu	0	0%	0	-
Accueil d'urgence (IDEF ou autre département)	6	29%	2	-
<b>TOTAL</b>	<b>18</b>	<b>100%</b>	<b>7</b>	<b>0</b>

Nous constatons une augmentation doublée de demande sortant de l'IDEF, ainsi qu'à partir du domicile parental.

SITUATION SCOLAIRE AU MOMENT DE LA DEMANDE	Année N	% année N	N-1	N-2
Age pré-scolaire	16	<b>86%</b>	4	-
Maternelle - Primaire - Collège	2	14%	3	-
ULISS Maternelle - Primaire - Collège	0	0%	-	-
DITEP Maternelle - Primaire - Collège	0	0%	-	-
SEGPA Collège	0	0%	-	-
IME - IMPRO	0	0%	-	-
Lycée - Lycée prof	0	0%	-	-
Université	0	0%	-	-
Maison Familiale Rurale (MFR)	0	0%	-	-
Apprentissage	0	0%	-	-
Salarié	0	0%	-	-
Descolarisation	0	0%	-	-
Autres	0	0%	-	-
CEPAJ	0	0%	-	-
En recherche d'emploi	0	0%	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>18</b>	<b>100%</b>	<b>7</b>	<b>0</b>

### 3.1.2. Refus d'admission

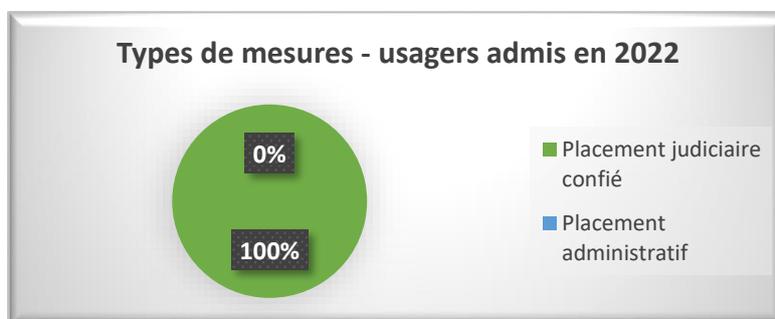
MOTIFS DES REFUS D'ADMISSION	Année N	N-1	N-2	Evolution N/N-2
Pas de place	2	0	0	-
Non adhésion du jeune	0	0	0	-
Non adhésion de la famille	0	2	0	-
En limite d'âge à l'admission	3	0	2	-
Maintien d'une mixité de genre	0	0	0	-
Établissement ne pouvant pas répondre aux besoins du jeune	1	0	1	-
Demande ne correspondant pas à l'autorisation de l'établissement	0	0	0	-
Autres	0	0	0	-
<b>TOTAL REFUS D'ADMISSION</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>-</b>

### 3.1.3. Usagers admis

AGE DES USAGERS ADMIS	Année N	N-1	N-2	Evolution N/N-2
Moins de 3 ans	4	6	-	-
3 - 6 ans	1	0	-	-
6 - 10 ans	0	0	-	-
10 - 14 ans	0	0	-	-
14 - 16 ans	0	0	-	-
16 - 18 ans	0	0	-	-
18-21 ans	0	0	-	-
<b>TOTAL DES ADMISSIONS</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>-</b>

### Caractéristiques des usagers admis dans l'année

CARACTERISTIQUES DES USAGERS ADMIS	Année N	N-1	N-2
Moyenne d'âge des admissions	1,2	2,4	1,6
Pourcentage de filles dans les admissions	56%	100%	50%



TYPE DE MESURES - USAGERS ADMIS	Année N	% année N	N-1	N-2
Placement judiciaire confié	5	100%	3	6
Placement administratif	0	0%	0	0
Placement direct par le juge	0	0%	0	0
Pupille de l'Etat (dont provisoire)	0	0%	0	0
Mesure pénale PJJ	0	0%	0	0
Accueil d'urgence	0	0%	0	0
Accueil de jour	0	0%	0	0
Autre mesure	0	0%	0	0
Aucune mesure	0	0%	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>5</b>	<b>100%</b>	<b>3</b>	<b>6</b>

### Origine géographique

PROVENANCE DES ADMISSIONS AUTORITE FINANCEUR	Année N	% année N	N-1	N-2
Métropole Lyon	5	100%	3	6
Département Rhône	0	0%	0	0
PJJ	0	0%	0	0
Autre Département	0	0%	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>5</b>		<b>3</b>	<b>6</b>

PROVENANCE DES ADMISSIONS TERRITOIRE DEMANDEUR	Année N	% année N	N-1	N-2
Territoire MDM Bron Vaulx en Velin	1	11%	0	-
Territoire MDM Caluire Neuville Rilleux	0	0%	0	-
Territoire MDM Décines Meyzieu Saint Priest	1	11%	0	-
Territoire MDM Ecully Limonest Ste Foy Tassin	0	0%	1	-
Territoire MDM Irigny Givors Oullins St Genis	0	0%	1	-
Territoire MDM Lyon 1er - 2ème - 4ème	1	11%	0	-
Territoire MDM Lyon 3ème - 6ème	0	0%	0	-
Territoire MDM Lyon 5ème - 9ème	2	22%	1	-
Territoire MDM Lyon 7ème - 8ème	0	0%	0	-
Territoire MDM St Fons Vénissieux	0	0%	0	-
Territoire MDM Villeurbanne	0	0%	0	-
Rhône T1 Beaujolais	0	0%	0	-
Rhône T2 Ouest Pierres Dorées	0	0%	0	-
Rhône T3 Mont et Coteau du Lyonnais	0	0%	0	-
Rhône T4 Sud - Est et Vallée du Rhône	0	0%	0	-
Territoire hors Métropole et Rhône	0	0%	0	-
PJJ STEMO Lyon Est : Villeurbanne-Vaulx en Velin-UEAT	0	0%	0	-
PJJ STEMO Lyon Nord : Croix rousse-Vaise-Villefranche	0	0%	0	-
PJJ STEMO Lyon Sud : La mulatière-Vénissieux	0	0%	0	-
PJJ STEMO Bourg En Bresse	0	0%	0	-
Métropole Méomie	0	0%	0	-
<b>TOTAL</b>	<b>5</b>		<b>3</b>	<b>0</b>

<b>RESIDENCE AU MOMENT DE L'ADMISSION</b>	<b>Année N</b>	<b>% année N</b>	<b>N-1</b>	<b>N-2</b>
Chez les parents sans SAEE	3	67%	3	-
Chez les parents avec SAEE	0	0%	0	-
Chez la famille , des amis, un tiers digne de confiance judiciaire ou un tiers administratif	0	0%	0	-
Dans un logement personnel, hors logement accompagné	0	0%	0	-
Dans un logement accompagné (FJT, résidence sociale, ...)	0	0%	0	-
En centre d'hébergement (CHRS, CADA, hébergement d'urgence, ...)	0	0%	0	-
Hébergement de fortune ou à la rue	0	0%	0	-
En établissement de placement relevant du civil (MECS, foyer de l'enfance, ...)	0	0%	0	-
En établissement de placement relevant du pénal (CEF/CER, établissement de placement éducatif, ...)	0	0%	0	-
En établissement pénitentiaire	0	0%	0	-
Chez un assistant familial	0	0%	0	-
En établissement médico-social	0	0%	0	-
En établissement hospitalier	0	0%	0	-
En internat scolaire	0	0%	0	-
En hôtel	0	0%	0	-
Autre	0	0%	0	-
Inconnu	0	0%	0	-
Accueil d'urgence (IDEF ou autre département)	2	33%	0	-
<b>TOTAL</b>	<b>5</b>	<b>100%</b>	<b>3</b>	<b>0</b>

### **Scolarité / Formation professionnelle**

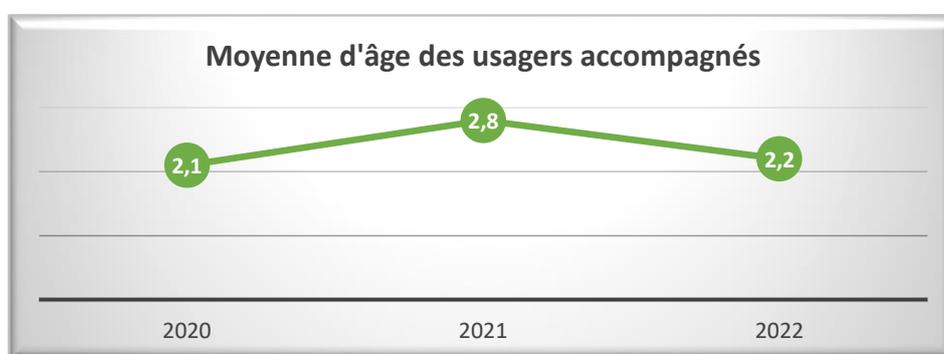
<b>SITUATION SCOLAIRE A L'ADMISSION</b>	<b>Année N</b>	<b>% année N</b>	<b>N-1</b>	<b>N-2</b>
Age pré-scolaire	5	100%	3	6
Maternelle - Primaire - Collège	0	0%	0	0
ULISS Maternelle - Primaire - Collège	0	0%	0	0
DITEP Maternelle - Primaire - Collège	0	0%	0	0
SEGPA Collège	0	0%	0	0
IME - IMPRO	0	0%	0	0
Lycée - Lycée prof	0	0%	0	0
Université	0	0%	0	0
Maison Familiale Rurale (MFR)	0	0%	0	0
Apprentissage	0	0%	0	0
Salarié	0	0%	0	0
Descolarisation	0	0%	0	0
Autres	0	0%	0	0
Cepaj	0	0%	0	0
En recherche d'emploi	0	0%	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>5</b>	<b>100%</b>	<b>3</b>	<b>6</b>

## 3.2 Usagers suivis dans l'année

### 3.2.1. Accompagnement - indicateurs de population

AGE DES USAGERS ACCOMPAGNES	Année N	N-1	N-2	Evolution N/N-2
Moins de 3 ans	15	6	-	-
3 - 6 ans	3	3	-	-
6 - 10 ans	0	0	-	-
10 - 14 ans	0	0	-	-
14 - 16 ans	0	0	-	-
16 - 18 ans	0	0	-	-
Plus de 18 ans	0	0	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>18</b>	<b>9</b>	<b>0</b>	<b>-</b>

CARACTERISTIQUES DES USAGERS ACCOMPAGNES	Année N	N-1	N-2
Moyenne d'âge des usagers accompagnés au 31/12 ou à la sortie	2,2	2,8	2,1
Durée moyenne d'accompagnement au 31/12 ou à la sortie (en années)	0,6	0,9	0,41
Pourcentage de filles dans les accompagnements	69%	50%	50%

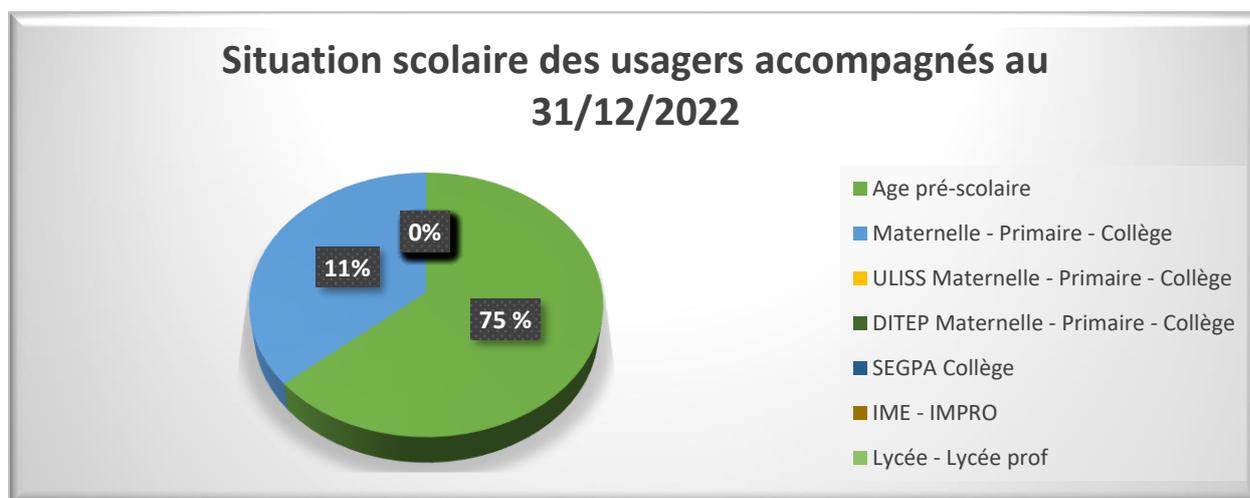


TYPE DE MESURES - USAGERS ACCOMPAGNES	Année N	% année N	N-1	N-2
Placement judiciaire confié	18	100%	9	6
Placement administratif	0	0%	0	0
Placement direct par le juge	0	0%	0	0
Pupille de l'Etat (dont provisoire)	0	0%	0	0
Mesure pénale PJJ	0	0%	0	0
Accueil d'urgence	0	0%	0	0
Accueil de jour	0	0%	0	0
Autre mesure	0	0%	0	0
Aucune mesure	0	0%	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>18</b>		<b>9</b>	<b>6</b>

<b>PROVENANCE DES USAGERS ACCOMPAGNES AUTORITE FINANCEUR</b>	<b>Année N</b>	<b>% année N</b>	<b>N-1</b>	<b>N-2</b>
Métropole Lyon	18	100%	9	6
Département Rhône	0	0%	0	0
PJJ	0	0%	0	0
Autre Département	0	0%	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>18</b>	<b>100%</b>	<b>9</b>	<b>6</b>

<b>PROVENANCE DES USAGERS ACCOMPAGNES TERRITOIRE DEMANDEUR</b>	<b>Année N</b>	<b>% année N</b>	<b>N-1</b>	<b>N-2</b>
Territoire MDM Bron Vaulx en Velin	2	8%	-	-
Territoire MDM Caluire Neuville Rilleux	0	0%	-	-
Territoire MDM Décines Meyzieu Saint Priest	3	23%	-	-
Territoire MDM Ecully Limonest Ste Foy Tassin	1	8%	-	-
Territoire MDM Irigny Givors Oullins St Genis	0	0%	-	-
Territoire MDM Lyon 1er - 2ème - 4ème	5	42%	-	-
Territoire MDM Lyon 3ème - 6ème	0	0%	-	-
Territoire MDM Lyon 5ème - 9ème	4	30%	-	-
Territoire MDM Lyon 7ème - 8ème	0	0%	-	-
Territoire MDM St Fons Vénissieux	0	0%	-	-
Territoire MDM Villeurbanne	3	23%	-	-
Rhône T1 Beaujolais	0	0%	-	-
Rhône T2 Ouest Pierres Dorées	0	0%	-	-
Rhône T3 Mont et Coteau du Lyonnais	0	0%	-	-
Rhône T4 Sud - Est et Vallée du Rhône	0	0%	-	-
Territoire hors Métropole et Rhône	0	0%	-	-
PJJ STEMO Lyon Est : Villeurbanne-Vaulx en Velin-UEAT	0	0%	-	-
PJJ STEMO Lyon Nord : Croix rousse-Vaise-Villefranche	0	0%	-	-
PJJ STEMO Lyon Sud : La mulatière-Vénissieux	0	0%	-	-
PJJ STEMO Bourg En Bresse	0	0%	-	-
Métropole Méomie	0	0%	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>18</b>		<b>0</b>	<b>0</b>

SITUATION SCOLAIRE AU 31/12	Année N	% année N	N-1	N-2
Age pré-scolaire	4	75%	1	6
Maternelle - Primaire - Collège	1	11%	3	0
ULISS Maternelle - Primaire - Collège	0	0%	0	0
DITEP Maternelle - Primaire - Collège	0	0%	0	0
SEGPA Collège	0	0%	0	0
IME - IMPRO	0	0%	0	0
Lycée - Lycée prof	0	0%	0	0
Université	0	0%	0	0
Maison Familiale Rurale (MFR)	0	0%	0	0
Apprentissage	0	0%	0	0
Salarié	0	0%	0	0
Descolarisation	0	0%	0	0
Autres	0	0%	0	0
Cepaj	0	0%	0	0
En recherche d'emploi	0	0%	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>5</b>		<b>4</b>	<b>6</b>



### 3.2.2. Accompagnement – indicateurs des besoins

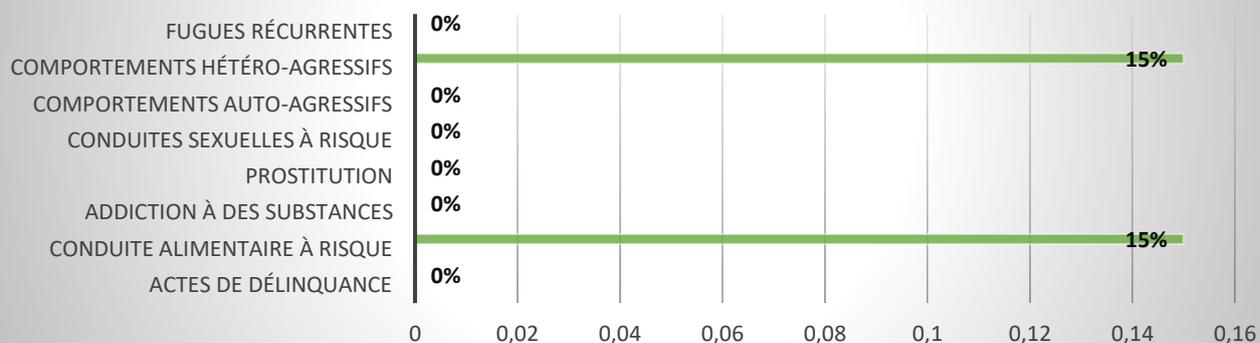
 Aucune AVS est demandée

<b>BESOINS - Scolarité</b>	<b>Année N</b>	<b>% année N</b>	<b>N-1</b>	<b>N-2</b>
Nombre d'utilisateurs bénéficiant d'un AVS	0	0%	0	-
Nombre d'utilisateurs suivis en commissions éducatives	0	0%	0	-
Nombre d'utilisateurs exclus au moins une fois dans l'année	0	0%	0	-
<i>Nombre de jours d'exclusion cumulés</i>	0		-	-
Nombre d'utilisateurs concernés par des absences ou retards scolaires répétés	0	0%	0	-

 **Conduites à risque**

<b>BESOINS - Conduites à risque</b>	<b>Année N</b>	<b>% année N</b>	<b>N-1</b>	<b>N-2</b>
Nombre d'utilisateurs ayant commis des actes délinquants dans l'année	0	0%	0	0
Nombre d'utilisateurs concernés par des conduites alimentaires à risque	2	15%	0	0
Nombre d'utilisateurs concernés par des addictions à des substances psychoactives	0	0%	0	0
Nombre d'utilisateurs concernés par une suspicion de prostitution	0	0%	0	0
Nombre d'utilisateurs concernés par une sexualisation précoce ou des conduites sexuelles à risque	0	0%	0	0
Nombre d'utilisateurs concernés par des comportements auto-agressifs	0	0%	0	0
Nombre d'utilisateurs concernés par des comportements hétéro-agressifs	2	15%	0	0
Nombre d'utilisateurs concernés par des fugues récurrentes	0	0%	0	0

## Conduites à risques - usagers accompagnés en 2021



### Droits de visite et d'hébergement

BESOINS - Visites médiatisées et accompagnées	Année N	% année N	N-1	N-2
Nombre d'usagers concernés	2	50%	5	0
<i>Dont visites assurées partiellement par l'établissement</i>	0	0%	0	0
<i>Dont visites assurées totalement par l'établissement</i>	0	0%	0	0

### Santé et soins médicaux

BESOINS - Santé et soins médicaux	Année N	% année N	N-1	N-2
Nombre d'usagers bénéficiant d'une notification MDPH ou en cours	0	11%	1	0
Nombre d'usagers concernés par un suivi psychiatrique	0	11%	1	0
Nombre de RDV médicaux dans l'année ayant nécessité un accompagnement par un professionnel	8		7	-
<i>Dont généralistes</i>	3		3	-
<i>Dont spécialistes</i>	3		2	-
<i>Dont psychologues</i>	2		2	
Nombre d'usagers concernés par une ou plusieurs hospitalisation(s) durant l'année	1	0%	0	0

## 📌 Evaluation annuelle des projets personnalisés

<b>EVALUATION ANNUELLE DES PROJETS PERSONNALISES (hors admissions de fin d'année)</b>	<b>Année N</b>	<b>N-1</b>	<b>N-2</b>
Peu ou pas de critères de réussite du PP satisfaits	1	0	0
Quelques critères minoritaires satisfaits	0	1	1
Critères globalement satisfaits	4	4	5
Ensemble des critères de réussite du PP satisfaits	3	3	0
Pas d'objectifs et de critères de réussite suffisamment identifiés dans le PP	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>8</b>	<b>8</b>	<b>6</b>

### 3.3 Usagers sortis

<b>CARACTERISTIQUES DES USAGERS SORTIS</b>	<b>Année N</b>	<b>N-1</b>	<b>N-2</b>
Nombre d'usagers sortis dans l'année	5	5	0

<b>DUREE DES PRISES EN CHARGE A LA SORTIE</b>	<b>Année N</b>	<b>% année N</b>	<b>N-1</b>	<b>N-2</b>
Moins de 3 mois	1	13%	0	0
4 à 12 mois	3	63%	3	0
1 à 3 ans	1	25%	2	0
Plus de 3 ans	0	0%	0	0
Durée moyenne d'accompagnement à la sortie en années	1,25		1,25	0

#### 3.3.2. Motif de sortie

<b>MOTIF DE SORTIE</b>	<b>Année N</b>	<b>% année N</b>	<b>N-1</b>	<b>N-2</b>
Fin de mesure et restitution ou maintien en famille	5	100%	5	0
Fin de mesure - Majorité	0	0%	0	0
Poursuite de la mesure : orientation en famille d'accueil	0	0%	0	0
Poursuite de la mesure : exclusion ou orientation en autre établissement (collectif)	0	0%	0	0
Accueil chez un tiers ou adoption	0	0%	0	0
Déménagement et autres	0	0%	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>5</b>		<b>5</b>	<b>0</b>

### 3.3.3. Orientation à la sortie

HEBERGEMENT A LA SORTIE	Année N	% année N	N-1	N-2
Chez les parents sans SAEE	5	100%	5	-
Chez les parents avec SAEE	0	0%	0	-
Chez la famille , des amis, un tiers digne de confiance judiciaire ou un tiers administratif	0	0%	0	-
Dans un logement personnel, hors logement accompagné	0	0%	0	-
Dans un logement accompagné (FJT, résidence sociale, ...)	0	0%	0	-
En centre d'hébergement (CHRS, CADA, hébergement d'urgence, ...)	0	0%	0	-
Hébergement de fortune ou à la rue (baraque, squat, caravane, péniche, etc.)	0	0%	0	-
En établissement de placement relevant du civil (MECS, foyer de l'enfance, ...)	0	0%	0	-
En établissement de placement relevant du pénal (CEF/CER, établissement de placement éducatif, ...)	0	0%	0	-
En établissement pénitentiaire	0	0%	0	-
Chez un assistant familial	0	0%	0	-
En établissement médico-social (y compris handicap)	0	0%	0	-
En établissement hospitalier	0	0%	0	-
En internat scolaire	0	0%	0	-
En hôtel	0	0%	0	-
Autre	0	0%	0	-
Inconnu	0	0%	0	-
Accueil d'urgence (IDEF ou autre département)	0	0%	0	-
<b>TOTAL</b>	<b>5</b>		<b>5</b>	<b>0</b>

SITUATION SCOLAIRE A LA SORTIE	Année N	% année N	N-1	N-2
Age pré-scolaire	4	75%	4	-
Maternelle - Primaire - Collège	1	25%	1	-
ULISS Maternelle - Primaire - Collège	0	0%	0	-
DITEP Maternelle - Primaire - Collège	0	0%	0	-
SEGPA Collège	0	0%	0	-
IME - IMPRO	0	0%	0	-
Lycée - Lycée prof	0	0%	0	-
Université	0	0%	0	-
Maison Familiale Rurale (MFR)	0	0%	0	-
Apprentissage	0	0%	0	-
Salarié	0	0%	0	-
Descolarisation	0	0%	0	-
Autres	0	0%	0	-
CEPAJ	0	0%	0	-
En recherche d'emploi	0	0%	0	-
<b>TOTAL</b>	<b>5</b>		<b>5</b>	<b>0</b>

## 4. Locaux et moyens matériels

- L'aménagement des espaces verts débutés en 2021 n'a pas été poursuivi en 2022. En effet, les locaux occupés par le SAEE appartiennent à la Ville de St Genis Laval et les visites successives au cours de l'année par le responsable du patrimoine nous laissent entendre qu'une restitution pourrait avoir lieu. Nous n'avons pour le moment pas de date mais nous avons fait le choix de ne pas finaliser les travaux extérieurs pas plus que le changement du sol de la cuisine.
- Même si les locaux sont adaptés et agréables avec leurs extérieurs, ils ne sont pas isolés et le type de chauffage actuel n'est pas adapté.
- Nous restons donc suspendus à la décision de la Métropole avant de rechercher de nouveaux locaux pour y installer le service.

## 5. Perspectives 2023

Le SAEE sud fait désormais partie du Territoire Sud/Est dirigé par Gilles Guignard.

- Les 2 SAEE ont travaillé cette année avec les autres établissements du territoire (MECS et foyer) afin d'assurer la continuité des parcours des usagers ou d'assurer et sécuriser un retour en famille après un placement en internat ; ce travail se poursuivra au cours des années à venir.
- Parallèlement, les 2 services ont engagé un travail collaboratif afin de faire un état des lieux des outils pour permettre une harmonisation des pratiques afin d'accompagner au mieux les usagers et leur famille et de répondre aux besoins spécifiques.
- Les cellules de veille communes à l'ensemble des SAEE de l'association se poursuivront car elles amènent une certaine dynamique sur chacun des services.
- Le travail débuté en 2021 autour de la répartition des secteurs géographiques des interventions se poursuit également pour réduire les distances et gagner en qualité.
- Même si cette année le nombre de dossiers est en baisse (particulièrement au cours du premier trimestre) la demande reste forte sur l'Enfance. Concernant la plateforme, elle est bien repérée et le travail de partenariat avec la Pouponnière est désormais effectif.
- Nous attendons enfin la décision de la Métropole quant aux locaux afin de se mettre en recherche d'un nouveau lieu pour installer le service.
- NEMO : le déploiement de l'usage numérique de l'utilisateur se mettra en place au cours de l'année 2023.